



Quoi de neuf ? Bulletin d'information du réseau Loup

Numéro 8, Février 2002

SOMMAIRE

LES DONNÉES DU RÉSEAU LOUP

Les données recueillies sur la période avril à septembre 2001
Bilan de l'année 2001
Analyses spécifiques et nouveaux secteurs de colonisation

ETUDES EN COURS

Suivi systématique dans le Vercors
Un fort investissement des correspondants dans le suivi hivernal systématique

PAROLE DE CORRESPONDANT

POUR EN SAVOIR PLUS

Le statut des populations de loup en Scandinavie
Les chiens de protection : efficaces ou pas ?



Antenne life loup
Micropolis, La bérardie
F-05000 Gap
France

Téléphone : 04 92 56 05 71
Fax : 04 92 56 05 71
Messagerie : rezoloup@oncs.gouv.fr

Rédaction : T. Dahier, C. Duchamp

Conception : ONCFS

Diffusion : DDAF

Le réseau loup s'intègre dans le programme européen

LIFE Nature « Le retour du loup en France »

(MATE, DG XI Bruxelles)

Ce bulletin est destiné aux membres du réseau Loup. Toute utilisation des données publiées dans ce bulletin est soumise à autorisation de la part de l'animateur du réseau loup.



LES DONNÉES RECUEILLIES SUR LA PÉRIODE AVRIL À SEPTEMBRE 2001. BILAN DE L'ANNÉE 2001

L'ensemble des indices (dommages sur troupeaux domestiques et autres indices de présence) recueillis sur la période avril-septembre 2001 figurent en annexe de ce *Quoi de neuf?* (7 pages constats de dommages, 1 page bilan indices Mercantour, 3 pages indices hors Mercantour).

En 2001, 865 fiches indices et 455 constats de dommages ont été établis par les correspondants du réseau. La répartition des fiches indices et constats par département, avec les organismes qui les ont établis, est donnée dans les tableaux 1 et 2.

Tableau 1 : répartition par département des constats de dommages établis par les correspondants du réseau loup en 2001

	Alpes Maritimes	Alpes de Haute Provence	Hautes Alpes	Drôme	Isère	Savoie	Haute-Savoie	Var	Total
ONCFS	103	27	13	1	20	16	15	6	201
Espaces naturels	174	4	12	4	34	1	0	0	229
Gendarmerie	0	0	21	0	0	0	0	0	21
DDAF	0	0	0	2	2	0	0	0	4
Total	277	31	46	7	56	17	15	6	455

Tableau 2 : répartition par département des indices collectés par les correspondants du réseau loup en 2001 (rappel : le correspondant, qui établit la fiche, n'est pas nécessairement l'observateur qui peut appartenir à un autre organisme)

	Alpes Maritimes	Alpes de Haute Provence	Hautes Alpes	Drôme	Isère	Savoie	Haute-Savoie	Var	Total
ONCFS	2	22	48	1	14	6	1	1	95
Espaces naturels	455	4	77	27	24	6	0	0	593
Gendarmerie	0	0	9	1	0	0	0	0	10
DDAF	0	5	0	4	2	1	0	0	12
ONF	0	10	43	44	21	9	0	2	129
Assoc. prot. nature	0	4	1	0	2	0	0	0	7
Divers	0	0	5	2	0	10	1	1	19
Total	457	45	183	79	63	32	2	4	865

ANALYSES SPÉCIFIQUES ET NOUVEAUX SECTEURS DE COLONISATION.

En 2001, La majorité des constats de dommages et indices ont été recueillis dans les secteurs de présence connue de l'espèce (tableau 3).

Sur les trois nouveaux secteurs de présence, au moins temporaire, de l'espèce mis en évidence en 2000 (clarée, champsaur et gorges d'omblèze), seul l'un d'entre eux se confirme. En effet, des données régulières ont continué d'être collectées dans la **vallée de la Clarée**. Si des données sont encore collectées cet hiver, ce secteur deviendra une nouvelle zone de pré-

sence permanente de l'espèce. Par contre, seuls quelques éléments ont été collectés dans la vallée du Champsaur et dans le secteur d'omblèze ; aucun de ces éléments n'ayant permis d'identifier formellement le loup, le statut de l'espèce n'est donc pas affirmé sur ces secteurs.

Dans le **Mercantour**, une extension de la zone des dommages sur le secteur de Saorge / Fontan (rive gauche de la Roya) avait été observée en 2000, elle s'est confirmée en 2001. Les données préliminaires de l'hiver 2001/2002 laissent envisager qu'un groupe distinct de celui de la Haute Roya/Val pesio est en cours d'installation sur ce nouveau secteur..

Par ailleurs, 3 nouveaux foyers de dommages ont été observés en 2001 :

Taillefer (Isère) : la responsabilité du loup n'était pas écartée pour 9 des 10 constats de dommages.

Les Hauts forts (Haute Savoie) : les caractéristiques des dommages enregistrés sont hétérogènes : 6 sont « invérifiables », 3 « responsabilité du loup exclue » et 5 « responsabilité du loup non exclue ». Le poil récolté était un poil de micro-mammifère.

Canjuers (Var) : la responsabilité du loup n'a pas été exclue sur les 6 constats (le dernier est en cours d'instruction).

Sur ces trois massifs, aucune preuve formelle de la présence du loup n'a été apportée en 2001.

Enfin, les analyses spécifiques conduites sur les excréments et poils provenant d'autres massifs où la présence

du loup n'est pas attestée (Maures, Verdon, Bochaine...) se sont toutes révélées négatives à l'exception des excréments découverts dans la vallée de la **Haute Ubaye** (tableau 4 et 5). Ces excréments ont été récoltés dans le massif du Bachelard, où une observation visuelle certaine (par les agents du PNM) avait déjà été enregistrée au printemps 2000. Les résultats des analyses confirment la fréquentation, au moins épisodique, de ce secteur limitrophe de la zone de présence permanente du massif du Mercantour.

A noter que les analyses réalisées sur les cadavres découverts sur les communes d'Allevard (38) et d'Abriès (05) (cf QDN n°7) confirment l'identification spécifiques et l'appartenance de ces individus à la lignée « Italie-Mercantour ».

Tableau 3 : répartition des données collectées par département et massif (en gras, figurent les massifs où la présence permanente de l'espèce était connue en 2000)

Dépt	Massif	Type d'indice (1)								
		CD	C	D	F	H	P	T	U	V
06	B. de Séranon	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	Mercantour	277	40	0	282	11	5	89	0	29
04	Ubaye	1	0	0	4	0	0	1	0	6
	Verdon (haut)	3	0	0	1	0	0	0	0	1
	Divers	3	0	0	0	0	0	0	0	1
	Monges	24	2	0	9	0	2	7	1	10
05	Ouevras / Béal	21	34	2 ⁽²⁾	56	2	6	42	1	19
	Clarée	14	5	0	3	0	1	0	0	4
	Champsaur (Ecrins)	7	1	0	1	0	1	0	0	0
	Divers	4	2	0	0	0	0	1	0	2
26	Gges d'omblèze	1	1	0	0	0	0	0	0	0
	Diois	1	1	0	1	0	0	0	0	1
	Vercors	5	11	0	32	0	1	22	4	5
38	Vercors	27	3	0	16	1	0	11	1	4
	Taillefer	10	0	0	0	0	0	0	0	1
	Gdes rousses	4	0	0	0	0	0	0	0	3
	Divers	2	1	0	2	0	0	1	0	0
	Belledonne	13	1	0	4	0	1	7	0	6
73	Belledonne	9	0	0	3	0	0	6	0	1
	Gdes rousses / Arves	2	0	0	4	0	1	0	0	3
	Haute Maurienne	2	1	0	3	0	1	0	0	2
	Divers	4	0	0	1	0	1	2	0	3
74	Divers	1	0	0	0	0	0	0	0	1
	Les Hauts forts	14	0	0	0	0	1	0	0	0
83	Canjuers	6	1	0	0	0	0	0	0	2
	Maures	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Total général		455	104	2	423	14	21	189	7	105

(1) CD=constat, C=proie sauvage, D=dépouille, F=fécès, H=hurllement, P=poils, T=traces, U=urine, V=observation visuelle.

(2) louve tuée dans le Queyras en janvier 2001 + 1 crâne canidé (identification craniométrique = chien)

Tableau 4 : Analyses microscopiques réalisées sur les poils (1).

Analyses effectuées par l'ONCFS (station du CNERA PAD 01330 BIRIEUX)

Dpt	Date	Commune	Massif	Espèce (ou genre) identifiée
04	30/05/01	La Robine / Galabre	Monges	Mouton
04	09/06/01	Bayons	Monges	Marmotte
05	09/01/01	Château Ville Veille	Queyras	Ongulé
05	03/04/01	Abries	Queyras	Mouton
05	20/04/01	St Jean saint Nicolas	Champsaur	Marmotte
73	12/07/01	Valloire	Maurienne	Lagomorphe
74	25/11/01	Morzine	Les Hauts Forts	Micro-mammifère

(1) ces analyses sont réalisées en préalable aux analyses génétiques si la quantité récoltée le permet.

Tableau 5 : Analyses génétiques spécifiques réalisées en juillet 2001.

Analyses effectuées par le Laboratoire de Biologie des Populations d'Altitude (UMR-CNRS 5553 BP 53 38 041 GRENOBLE CEDEX 09)

Dpt	Ind. (1)	Date	Commune	Massif	Espèce identifiée (2)	Lignée génétique
04	F	02/02/01	Galabre	Monges	<i>Canis familiaris</i> (Chien)	
04	F	16/03/01	Villars Colmars	Verdon	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
04	F	24/04/01	Authon	Monges	#	
04	F	17/05/01	Uvernet Fours	Haute Ubaye	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
04	F	18/05/01	Uvernet Fours	Haute Ubaye	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
04	F	21/06/01	Uvernet Fours	Haute Ubaye	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
05	D	27/01/01	Abriès	Queyras	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
05	F	28/10/00	Chanousse	Bochaine	#	
05	F	29/05/01	St Veran	Queyras	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
05	F	19/05/01	Ristolas	Queyras	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
05	F	19/06/01	Ristolas	Queyras	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
05	P	11/02/01	Abries	Queyras	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
06	F	18/11/00	Caussols	Cheiron	<i>Canis familiaris</i> (Chien)	
06	F	18/11/00	Caussols	Cheiron	<i>Canis sp.</i>	
06	F	18/11/00	Caussols	Cheiron	#	
06	P	19/05/01	Belvédère	Mercantour	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
26	F	04/07/01	Treschenu Creyers	Vercors	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
26	P	03/04/00	Marignac en Diois	Diois	Inexploitable (illisible)	
38	D	19/11/00	Allevard	Belledonne	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
38	F	29/01/01	Pellafol	Dévoluy	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
38	F	26/03/01	Laval	Belledonne	<i>Mustelidae sp.</i>	
38	F	26/03/01	Laval	Belledonne	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
38	F	29/01/01	Pellafol	Dévoluy	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
38	F	26/03/01	Laval	Belledonne	<i>Mustelidae sp.</i>	
38	P	27/08/00	Pinsot	Belledonne	#	
73	F	15/02/01	Hurtières	Belledonne	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
73	F	18/05/01	Villarodin Bourget	Hte Maurienne	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
73	F	22/05/01	Presle	Belledonne	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
73	P	10/03/01	Modane	Hte Maurienne	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
73	P	05/06/01	Ugine	Aravis	Inexploitable (illisible)	
83	F	06/05/01	Carnoules	Maures	<i>Canis familiaris</i> (Chien)	

(1) type d'indices : F= fécès, P = poil

(2) # : analyse impossible, perte à l'amplification

MISE EN PLACE DU PROTOCOLE DE RECHERCHE SYSTÉMATIQUE HIVERNAL DANS LE VERCORS

Le protocole de suivi systématique sur des itinéraires de prospections a été mis en place au début de l'année 2001. Le groupe de travail est constitué du Parc Naturel Régional du Vercors, de l'ONF 38 et 26, des services départementaux ONCFS de l'Isère et de la Drôme, des DDAF 26 et 38, des brigades de Gendarmerie de Châtillon, La Chapelle en V. et Villard-de-Lans, du Conseil général de la Drôme, de l'association Milles Trace et de l'ONCFS-Life. Sept parcours répartis de façon homogène sur l'ensemble des hauts plateaux, accompagnés de 2 parcours optionnels sur le plateau d'Ambel et Vassieux-en-Vercors ont été mis en place.

La DDAF 26 assure la coordination administrative et l'organisation logistique est assurée conjointement par le PNRV et l'ONF St Agnan compte tenu de l'absence de connexion routière directes entre les différents versants de la réserve des hauts plateaux.

UN FORT INVESTISSEMENT DES CORRESPONDANTS DANS LE SUIVI HIVERNAL SYSTÉMATIQUE

Depuis 2001, toutes les zones de présence permanente de l'espèce (sauf le massif des Monges) font l'objet d'un suivi systématique pendant la période hivernale. Le même type de suivi a aussi été engagé au sein du Parc National des Ecrins (tableau 6). La création de groupes de travail en multi-partenariat au sein du Réseau loup permet une homogénéisation de la recherche sur l'ensemble d'un massif. Cette organisation, prise en charge par les DDAF pour le volet administratif, et par un organisme de terrain pour l'organisation technique, représente un atout majeur dans le suivi des populations : outre le fait de maximiser la découverte d'indices (traces, excréments ...) en conditions favorables (couverture neigeuse), la donnée « absence d'indice » qui est récoltée, permet de distinguer les zones « sans indice » parce que le loup ne le fréquente pas, des zones « sans indice » parce qu'elles ne sont pas ou peu prospectées.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le responsable technique de la zone concernée ou l'antenne LIFE de l'ONCFS Gap.

Le bilan des sorties réalisées dans le cadre de ces suivis sera établi au 31 mars par l'antenne Life.

Tableau 6 : Répartition et organisation du protocole de recherche systématique engagé pendant l'hiver 2001/2002.

Massif	Organisation administrative	Animation technique	Responsables techniques	N correspondants permanents dans le groupe de travail	N parcours ou secteurs
Mercantour	PN. Mercantour	PN. Mercantour	B. Lequette Chefs de secteurs	34	16
Queyras-Béal	PNR. Queyras DDAF 05	PRN Queyras ONCFS	M. Blanchet C. Duchamp	12	15
Vercors	DDAF 26 et 38	PNR. Vercors ONF St Agnan	G. Caullireau E. Rousset	17	7+2
Belledonne	DDAF 73 et 38	ONCFS ONF 38	M. Lambrech B. Jouve	?	5+3
Ecrins	DDAF 05	PN. Ecrins	G. Farny Chefs de secteurs	43	11

⁽¹⁾ ne prend en compte que les sorties réalisées dans le cadre du protocole de suivi loup (soit 48h00 après une chute de neige).

FACE À FACE..



Le 17 juin 2001 à l'aube, au cours d'un voyage naturaliste dans le parc national des Abruzzes (Italie), j'effectue un affût en bordure d'une prairie, dans un site propice à l'observation de l'Ours brun et du Loup. Je reste en place jusqu'à 8h30, au moment où les premiers randonneurs arrivent. Sangliers, chevreuils et renards observés le matin ont maintenant regagné le couvert forestier. A 10h30, un peu déçu, je rejoins mon véhicule. Je m'assois un instant pour contempler encore une fois le panorama. Tout à coup mon attention est attirée par un animal qui se déplace dans la prairie, près de la lisière du bois, à environ 300m. Un rapide coup de jumelles confirme ma première impression : il s'agit bien d'un loup ! Immédiatement, je lance un hurlement. Cette technique, que j'ai plusieurs fois utilisée lors de mes précédents contacts

avec l'espèce, me permet généralement de faire arrêter l'animal et prolonger ainsi la durée de l'observation. Souvent il s'assoit, oreilles dressées, parfois il répond. Le loup de ce matin quant à lui, va adopter un comportement pour le moins inattendu. Après avoir marqué un léger temps d'arrêt, il quitte sa trajectoire initiale et, sans hésitation, il bifurque pour venir dans ma direction. La topographie des lieux nous permet de nous approcher l'un vers l'autre sans nous voir. Au moment où il disparaît dans une dépression du terrain, j'avance à mon tour, craignant qu'il ne reste au fond de cette cuvette pour écouter mes appels, hors de mon champ de vision. Je me déplace silencieusement en me dissimulant, tant bien que mal, derrière les petits affleurements rocheux qui parsèment la prairie. Je parcours ainsi quelques dizaines de mètres, lorsque je l'aperçois arrivant sur moi au petit trot, à environ trente mètres ! Je m'agenouille aussitôt tout en saisissant mon appareil photographique. Simultanément, il me repère lui aussi et s'arrête derrière un rocher. Seuls son cou et sa tête dépassent. Il me fixe d'un air surpris. Tout en hurlant pour faire diversion, je me positionne pour prendre la photo, mais dans ma précipitation, j'oublie de retirer le cache du téléobjectif ! D'un geste lent, je l'enlève en continuant à hurler. Par chance j'ai encore le temps de faire la mise au point et de prendre un cliché avant que le déclic de l'appareil ne provoque sa fuite. Il traverse le pré au galop. D'après sa morphologie et sa corpulence, il s'agit probablement d'un individu jeune, ce qui pourrait expliquer son comportement. Un dernier hurlement le fait stopper brièvement à l'orée du bois. Il me lance un regard furtif avant de disparaître définitivement sous les arbres.

Gilles Pullino / ONCFS, Service Départemental du Var

Ndlr : si vous souhaitez, comme Gilles, partager vos expériences insolites (dans le réseau ou hors réseau) ou faire part de vos suggestions, critiques... n'hésitez pas à nous envoyer votre prose pour l'intégrer dans cette rubrique.

LE STATUT DES POPULATIONS DE LOUPS EN SCANDINAVIE

L'extinction fonctionnelle de la population de loup gris dans la péninsule scandinave (Norvège et Suède) a été enregistrée en 1966. Ce n'est qu'en 1978 qu'une nouvelle reproduction a pu être attestée dans le Nord de la Suède. Depuis cette date, le « Cooperative Swidish-Norwegian Project » suit le statut de la population lupine. Deux périodes se distinguent dans le processus de colonisation : de 1983 à 1990, 1 seul territoire recensait de la reproduction et la population ne comptait jamais plus de 10 animaux. A partir de 1991, le taux de multiplication annuel a varié de 1,26 à 1,33, avec des tailles de groupes de 6,2 loups en moyenne par meute au moment de la première reproduction. Au fur et à mesure de l'expansion de la population, les meutes se reproduisant pour la première fois étaient composées de moins en moins d'individus. Les auteurs ne précisent pas les raisons de ce découpage en 2 phases (législation...), mais précise simplement que le taux de mortalité dû à l'homme (13%) baisse depuis 1990. Le système de colonisation par bond, en laissant des espaces interstitiels lors de la phase d'expansion géographique est ici confirmé avec une distance moyenne d'établissement d'un nouveau couple de 119 ± 73 km de la meute la plus proche. Les auteurs estiment la population actuelle à 6 meutes reproductrices sur toute la péninsule scandinave totalisant un minimum de 50-72 loups. Des questions sont maintenant posées quant à l'origine et la variabilité génétique de la population scandinave.

Wabakken B., Sand H., Liberg O. & Bjävall A. (2001) – *Canadian Journal of Zoology* 79 (4) : 710-725

Ndlr/ En 2001, un programme de contrôle de cette population a été mis en place par le gouvernement Norvégien en abattant 9 loups sur la meute de Osterdalen (Sud de la Norvège). Les effets quantitatifs de ce contrôle sur les dommages aux troupeaux domestiques ne sont pas encore évalués ... A suivre...

LES CHIENS DE PROTECTION : EFFICACES OU PAS ?

L'évaluation de l'efficacité des mesures de préventions peut être basée sur le fait que les premiers concernés utilisent des méthodes qui marchent et peu celles qui ne marchent pas. Dans le Colorado (EU), W. Andelt et S. Hopper ont surveillé la dynamique d'introduction des chiens et leur effets en terme de pertes économiques liées à la prédation ovine par le coyote, l'ours noir et le Puma. En 1986, seul 7% des troupeaux était accompagné de chiens de protection. En 1993, cette proportion est passée à 68 %. Les éleveurs n'utilisant pas les chiens avaient des pertes (notamment les agneaux) 5,6 fois supérieurs à ceux utilisant des chiens en 1986 et 2,1 fois supérieur en 1993. Un point marquant de cette étude montre que la proportion de moutons tués par les prédateurs décroît avec le nombre d'années d'utilisation des chiens par l'éleveur, parmi lesquels 84% trouvent que leur chien est performant (3% inutile). Les 125 éleveurs ont estimés que leurs 392 chiens avaient permis d'épargner un montant de \$891 440 pour la seule année de 1993. 96% d'entre eux recommandent la mise en place de chien aux autres éleveurs.

Andelt W.F. & Hopper S.N. (2000) – *Journal Range Management* 53 : 259-257